



Non demande de présentation a mon divorce

Par **dicrudo**, le **13/07/2013** à **16:11**

Bonjour, le 4 octobre 2011, mon épouse quitte le domicile conjugal, et allait s'installer, cher sont ammentje demamdais la séparation de corps, nous passons devant le juge en affaire familiale, en avril 2012, et en juin de cette année j'apprenais que le jugement de divorce avait été prononcé, je n'ai jamais reçu quoique ce soit comme document qui me prévienne, et que je sois convoqué mais rien de tout cela aujourd'hui je suis dans une situation grave, et j'aurais voulu que l'on me verse une pension pas énorme de 150£ car mon épouse de son côté touche 850£+436£ tout les trois mois de la sécurité sociale et son amment lui 1300£ ce qui leur fait un total de 2586£ moi et de mon côté j'ai pour vivre seul 835.34£ mois, avec à payer de charge tout les mois 636£ il me reste donc pour manger, 200£ alors que madame a tout pour elle, aujourd'hui je suis outré par cette justice française, merci de ce que vous pourrez me dire